

Quatre rapports attendus

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

3 retards, 1 reçu non versé · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Le quatrième n'est pas un retard**. Le document existe, il est arrivé en avril, et personne ne le sait — c'est le plus facile à régler et le plus invisible.

Document	Dû le	État	Retard	Article de la convention
Rapport annuel du délégataire	31/01/2026	Non reçu	7 mois	Art. 12
Bilan intermédiaire de l'association	30/04/2026	Non reçu	4 mois	Art. 6
Rapport de contrôle de l'organisme	30/06/2026	Non reçu	2 mois	Art. 9
Rapport d'activité du syndicat mixte	30/04/2026	Reçu le 14/04	Aucun	Art. 4

Le quatrième est arrivé deux semaines avant l'échéance et n'a jamais été versé à la base. Il est dans une boîte aux lettres partagée, où personne ne le

cherchait puisque personne ne savait qu'il était attendu.

Les trois relances préparées

Destinataire	Article cité	Document rappelé	Signée par
Délégataire	Art. 12 de la convention du 04/03/2021	Rapport annuel 2025	Service signataire
Association	Art. 6 de la convention du 12/01/2026	Bilan intermédiaire	Service signataire
Organisme	Art. 9 de la convention du 22/09/2024	Rapport de contrôle	Service signataire

Chaque relance cite l'article qui prévoit le document. Une relance qui rappelle une obligation sans dire d'où elle vient se discute ; une relance qui cite l'article se traite.

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.